

Editorial

Le rassemblement des CREA I autour d'ESOPPE est devenu réalité !

Le référentiel ESOPPE, permettant d'outiller une évaluation de qualité, et harmonisée sur l'ensemble du territoire national, des situations en protection de l'enfance, a 10 ans d'existence. Il est né d'une recherche conduite par le CREA I ARA avec l'ONED de l'époque, devenu ONPE depuis, grâce au travail persévérant conduit par Éliane CORBET, et, déjà, des CREA I impliqués. Ce référentiel, dans sa première version, a fait l'objet d'une validation scientifique, et sa méthode d'utilisation spécifique a été sans cesse améliorée.

Son succès est indéniable, et il est aujourd'hui adopté par une trentaine de départements, et des opérateurs de terrain de plus en plus nombreux engagent leurs professionnels dans la formation à son utilisation. Il s'agit donc d'un vrai support créant un langage et des références communes dans le champ de la protection de l'enfance, qui en avait bien besoin.

Dans la répartition des responsabilités et des droits¹ entre l'ONPE et le CREA I ARA, il devenait évident que l'ampleur du déploiement nécessitait de nouveaux supports de développement, dans la préoccupation constante et partagée d'assurer une qualité égale d'évaluation à tous les enfants et familles, dont la vie quotidienne, et souvent un parcours de vie tout entier, dépendent de décisions et de mesures de protection éclairées.

Les lois et décrets sont venus, ainsi qu'une importante démarche nationale de consensus définissant les besoins fondamentaux de l'enfant, abonder la structure du référentiel initial, qui, comme la version initiale, a été protégée, ainsi que la méthode de formation et d'implantation qui l'accompagne, sous le nom récent d'ESOPPE.

Pour en assurer le développement et le déploiement national, le CREA I ARA a mis en place un consortium, auquel les CREA I intéressés sont conviés à contribuer². Ce consortium est chargé, dans la perspective indiquée plus haut, de labelliser des « formateurs-démultiplicateurs » habilités à délivrer des formations dans un format rigoureusement harmonisé. De même, pour financer le développement, une redevance a été mise en place, permettant de contractualiser les droits d'exploitation concédés par le CREA I ARA.

Cette exigence n'est pas fortuite au moment même où le CNPE appelle à considérer ESOPPE comme référentiel national, appuyé en cela par les départements qui en ont vu tout l'intérêt. Les CREA I sont le réseau naturel du déploiement national d'ESOPPE. Il y a tout à gagner à travailler ensemble. Les choses sont bien engagées, une belle première étape de formation de nouveaux démultiplicateurs a eu lieu à Lille tout récemment, et une autre est prévue début octobre pour le « premier cercle » de conseillers techniques associés dès 2011. Dans un cadre clarifié, avançons ensemble !

Claude VOLKMAR
Directeur général du CREA I ARA

¹ Propriété intellectuelle partagée, propriété d'exploitation au CREA I ARA

² Il y a tant de choses à faire : doter le référentiel d'outils cliniques voulus par la démarche de consensus, conduire une numérisation intelligente de l'outil, mener des recherches d'impact, assurer les partenariats internationaux...